

Autorisation parentale

Je soussigné(e)
Demeurant au à Hem
.....
Téléphone
E-mail

Agissant en qualité de représentant légal de,
Nom
Prénom
Date de naissance

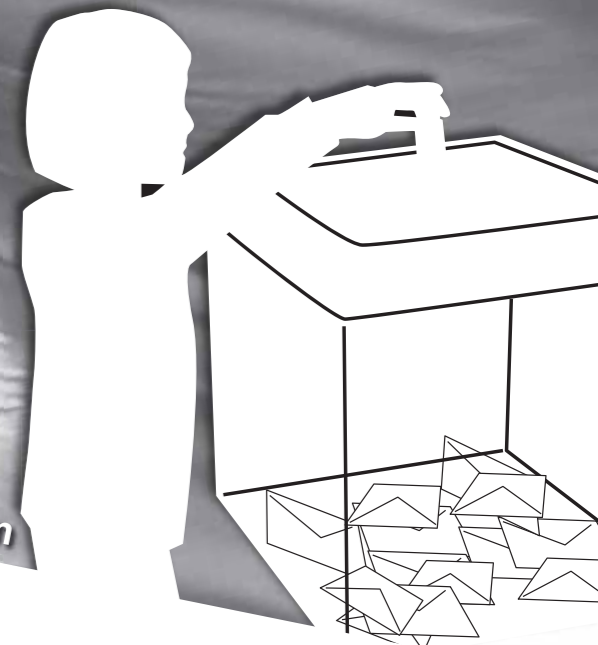
- Autorise mon enfant à proposer sa candidature au poste de membre du Conseil de la Jeunesse de la ville de Hem.
- Autorise mon enfant à participer aux manifestations, activités et autres voyages du Conseil de la Jeunesse de la ville de Hem.
- J'accepte le règlement intérieur du Conseil de la jeunesse joint en annexe.
- J'accepte que mon enfant soit photographié.
- Je cède à la Mairie de Hem tous les droits d'exploitation concernant sa photographie et son image, et ce, en vue de l'exploitation de tout ou partie de la création, par tous moyens de diffusion connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports, et ce sans limitation de durée.

Fait à Hem, le
Signature : (avec la mention lu et approuvé)



Dossier de candidature Conseil de la Jeunesse de la ville de Hem

DOSSIER À DÉPOSER avant le 14 novembre 2011 à 17h
à la mairie de Hem au service jeunesse ou au PIJ*



Infos : Cédric Mériki / Magalie Cacchia
Service Jeunesse de la ville de Hem
Tél. 03 20 66 70 08 / Facebook : info jeunesse de Hem

Fonctionnement du Conseil de la Jeunesse

Le Conseil de la jeunesse est un lieu d'expression des jeunes Hémois.

Le Conseil de la Jeunesse sera composé de jeunes élus Hémois de classes de 4^e et 3^e, ainsi que de lycéens de 2nde dès la deuxième année du mandat.

Pour ÊTRE CANDIDATS, les jeunes doivent remplir les conditions suivantes :

- Être résident hémois
- Être scolarisé en 4^e ou 3^e le jour de l'élection.
- Être en possession de la carte d'électeur fournie par les services municipaux.
- Être en possession du carnet de liaison du collège lors du vote.
- Faire acte de candidature.

Pour ÊTRE ÉLECTEURS, les jeunes doivent remplir les conditions suivantes :

- Être résident hémois ou scolarisé dans un collège de la commune de Hem.
- Être scolarisé en 4^e ou 3^e le jour de l'élection.
- Être en possession de la carte d'électeur fournie par les services municipaux.
- Être en possession du carnet de liaison du collège lors du vote.



La Marianne incarne la République française et représente par là-même les valeurs républicaines françaises contenues dans la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».



Le drapeau français, emblème de la V^e république, est un héritage de la révolution française, à cette époque, les armées de la République arboraient des drapeaux tricolores

Les échéances

À partir du vendredi 4 novembre :

Ouverture des candidatures.
Possibilité de retrait des dossiers de candidature au PIJ* pour les hémois scolarisés dans un collège extérieur.

Lundi 14 novembre :

Date limite de dépôt des dossiers de candidature au PIJ* ou à la mairie de Hem au service jeunesse.

Mercredi 16 novembre de 14h à 15h :

Séance photo des candidats au PIJ*

Du 24 novembre au 6 décembre :

La campagne des candidats.
Remise des affiches et tracts aux candidats.

Mercredi 7 décembre

Élection :

- dans les collèges hémois de 8h à 12h.
- pour les extérieurs, au PIJ* de 14h à 17h.

*PIJ (Point d'Information Jeunesse)
à la Maison De l'Emploi, Parvis Berthelot à Hem.

Déclaration de candidature

(À remplir par le candidat)

Nom

Prénom

Date de naissance

Établissement scolaire

Classe

Votre slogan en 5 MOTS

COLLER
ICI VOTRE
PHOTO

Expliquez-nous les motivations de votre candidature au Conseil de la Jeunesse

Sur quels thèmes ou projets souhaiteriez-vous réfléchir

J'ai bien pris connaissance du règlement joint en annexe et j'en accepte les conditions

Fait à, le

Signature :

